

5

SANTÉ, CONDITIONS DE VIE



- 1 - Articuler vie professionnelle et vie personnelle
- 2 - Santé, recours aux soins
- 3 - Maternité, IVG
- 4 - Fin de vie



En 2009, 65,9 % des Picardes âgées de 15 à 64 ans sont actives, c'est-à-dire occupent un emploi ou sont au chômage. Ce chiffre est inférieur de 2 points à la moyenne nationale, écart constant depuis deux décennies. La progression de l'activité féminine, qui date des années 1960, s'est poursuivie au cours de ces dernières années ; ainsi, elle était de 57,5 % en 1990. Le temps partiel, voulu ou subi, est très fréquent dans la région : 27,7 % des femmes ayant un emploi occupent celui-ci pour une durée inférieure à un temps complet.

L'activité des femmes diminue avec le nombre d'enfants du couple, pas celle des hommes

Pour les mères en couple, la présence du premier enfant se conjugue très souvent avec une activité professionnelle : dans la région, 92 % de celles qui ont un enfant de moins de 3 ans travaillent ; ce taux reste encore de 80 % lorsque le nombre d'enfants est de deux. En revanche, seules 52 % des mères de 3 enfants ou plus exercent une profession. Mais c'est un taux supérieur à la moyenne nationale (43 %). À l'inverse, le taux d'activité des pères n'est pratiquement pas influencé par le nombre et l'âge de ses enfants : en Picardie, ce taux est toujours supérieur à 97 %, même si le couple a trois enfants ou plus.

La situation est à peu près similaire pour les femmes à la tête d'une famille monoparentale : leur taux d'activité passe de 88 % avec un enfant à 51 % avec trois. L'impact est beaucoup plus limité lorsque c'est un homme qui dirige la famille monoparentale : son taux d'activité diminue certes, mais de 10 points seulement, allant de 98 % avec un enfant à 88 % avec trois.

L'offre d'accueil collectif est faible en Picardie

Quand les enfants sont jeunes et pas encore scolarisés, exercer une activité professionnelle doit se conjuguer avec la garde des enfants. L'une des caractéristiques de la Picardie est la faiblesse des structures d'accueil des tout-petits. Le taux de crèches collectives n'est que 6,3 places pour 1 000 enfants de moins de 3 ans (16 pour la France de province) ; les places en halte-garderie, jardin d'enfant ou multi-accueil sont également limitées : elles ne représentent que 2 % de l'offre

de la province, alors que la région a une des plus fortes natalités de France. Le taux d'équipement en accueil collectif est ainsi de 52 places pour 1 000 enfants, ce qui est trois fois moins élevé que la moyenne nationale, n'étant même que de 33 dans l'Aisne. Le recours à la famille ou à des assistantes maternelles paraît alors nécessaire, selon les possibilités et les moyens financiers.

Mais la garde des enfants de moins de 4 ans, pendant la semaine, est majoritairement assurée par les parents en Picardie, encore plus souvent qu'au plan national (58 % contre 53 %). Cette différence peut s'expliquer en partie par le faible taux d'activité des femmes dans la région.

Par ailleurs, les enquêtes nationales montrent le rôle dominant des femmes dans les activités parentales de soin, de jeu ou d'instruction auprès des enfants, indiquant, de plus, que le partage des tâches n'a guère évolué depuis une décennie. Ainsi, les femmes consacrent 1h14 par jour à l'éducation de leurs enfants, les pères 34 minutes. S'ajoutent aussi les inégalités de temps consacré aux tâches ménagères, encore très largement réalisées par les femmes. ■

Définitions

Ménage : un ménage, au sens du recensement de la population, désigne l'ensemble des occupants d'une résidence principale, qu'ils aient ou non des liens de parenté. Un ménage peut être constitué d'une seule personne. Les personnes vivant dans des habitations mobiles, les marins, les sans-abri et les personnes vivant en communauté (foyers de travailleurs, maisons de retraite, résidences universitaires, maisons de détention...) sont considérées comme vivant hors ménage.

Couple : un couple au sein d'un ménage (au sens du recensement de la population) est formé d'un homme et d'une femme âgés de 14 ans ou plus, qui partagent la même résidence principale et qui répondent, sauf exception, à au moins l'un des deux critères suivants : ils déclarent tous les deux être mariés ou ils déclarent tous les deux vivre en couple. Les couples ainsi définis sont des couples de fait, les conjoints pouvant être mariés ou non.

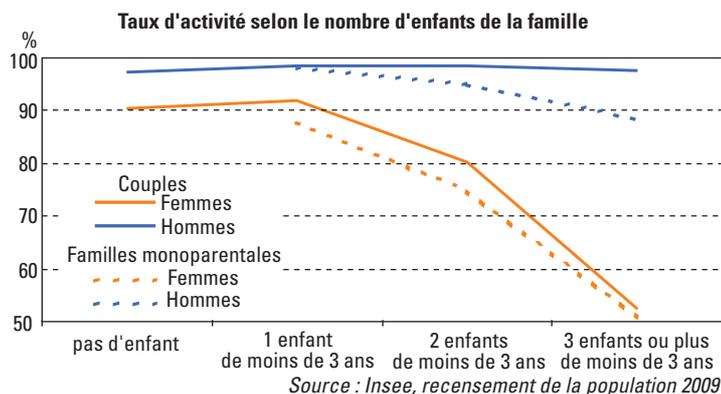
Taux d'activité : part des actifs (actifs occupés + chômeurs) dans la population totale.

Pour en savoir plus

Après une naissance, un homme sur neuf réduit ou cesse temporairement son activité contre une femme sur deux - Insee Première n°1454, juin 2013

Conséquences de l'interruption d'activité pour raisons familiales - Femmes et précarité, Conseil Économique, Social et Environnemental, février 2013

L'arbitrage entre emploi et inactivité des mères de jeunes enfants : le poids des contraintes familiales, professionnelles et sociétales sur les modes d'accueil des enfants - Économie et Statistiques n°447, Insee, septembre 2012

**Accueil des enfants d'âge préscolaire au 1^{er} janvier 2010**

Unité : places

	Aisne	Oise	Somme	Picardie	France
Crèches collectives y compris parentales	40	424	0	464	92 853
Haltes garderies et haltes garderies parentales	191	399	35	625	32 207
Jardins d'enfants	11	12	61	84	9 861
Multi-accueil	450	1 185	1 178	2 813	168 243
Taux d'équipement en accueil collectif pour 1 000 enfants nés au cours des 3 dernières années¹	33	60	58	52	178

¹Ne sont pas comprises les places en jardins d'enfants (3-6 ans)

Sources : Conseils généraux - Drees - Ircem

Principaux temps sociaux des parents en 2010 (en heures et minutes)

	Femmes avec enfants	Hommes avec enfants	Ensemble
Temps physiologique	11:31	11:10	11:21
Travail, études, formation (y c. trajets)	03:19	05:25	04:18
Temps domestique	04:31	02:28	03:33
Ménages, courses	03:06	01:15	02:14
Soins aux enfants	01:14	00:34	00:55
Jardinage, bricolage	00:11	00:39	00:24
Temps libre	03:38	04:06	03:52
Trajet	01:00	00:51	00:56
Ensemble	24:00	24:00	24:00

Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes âgées de plus de 18 ans vivant dans un ménage comprenant au moins une personne de moins de 18 ans

Source : Insee, enquête Emploi du temps 2010

Mode de garde des enfants de moins de 4 ans durant la semaine

Modes de garde	Parents	Assistante maternelle	Crèche	Grand-parents, famille	Autres	Total
Picardie	57,2	25,1	10,6	5,7	1,4	100,0
France	52,8	24,5	14,1	5,2	3,5	100,0

Source : Insee, Enquête Famille et logements 2011

Accueil des tout-petits en 2010

Unité : nombre de places installées et taux pour 1 000 enfants de moins de 3 ans

	Crèches collectives y compris parentales		Haltes-garderies y compris parentales (places)	Jardins d'enfants (places)	Multi-accueil (places)
	Places	Taux			
Aisne	40	1,9	191	11	450
Oise	424	12,9	399	12	1 185
Somme	0	0,0	35	61	1 178
Picardie	464	6,3	625	84	2 813
France de province	28 913	16,0	22 979	4 559	140 037
France métropolitaine	86 450	37,3	32 064	8 024	166 534

Le taux pour 1 000 enfants de moins de 3 ans est calculé par rapport aux estimations de population au 01/01/2010.

Sources : Drees, Statistiques départementales des conseils généraux - Ircem - Insee, Estimations de population



Les enquêtes Emploi du Temps menées tous les dix ans au niveau national uniquement, montrent que la progression de la participation des femmes au marché du travail ne semble pas se traduire par un partage plus égalitaire des tâches domestiques. Si les femmes en font effectivement moins qu'il y a 10 ans, les hommes n'en font pas plus. Qu'ils soient étudiants, salariés, chômeurs ou retraités, les hommes disposent de davantage de temps de loisirs et de temps libre.

Les femmes font moins le ménage, les hommes pas plus

Le temps domestique quotidien, resté stable chez les hommes, a diminué chez les femmes, en particulier chez celles qui n'ont pas d'emploi (une demi-heure de moins par jour depuis 1999). Cette évolution confirme et prolonge la baisse observée entre 1986 et 1999. L'écart entre les hommes et les femmes s'est donc réduit, mais demeure : il est d'une heure et demie par jour.

Si la durée totale consacrée au travail domestique et au travail professionnel est proche en moyenne entre hommes et femmes, sa répartition entre les deux composantes demeure très inégale entre les sexes. Depuis vingt-cinq ans, l'écart de situation entre les hommes et les femmes s'est réduit, pour l'essentiel du fait de la diminution du temps passé par les femmes aux tâches domestiques et non d'une augmentation du temps masculin. Cette réduction vient principalement du cœur des tâches domestiques que sont les tâches ménagères : ménage, cuisine, linge et courses. Cependant, l'inégalité du partage des tâches domestiques continue d'être d'autant plus forte que les ménages comptent des enfants. Le temps passé par les pères à s'occuper de leurs enfants a certes augmenté sur les dix dernières années, mais les femmes s'en occupent plus également, si bien que les inégalités selon le sexe restent inchangées. En général, les tâches domestiques ne sont pas très appréciées par les personnes qui les effectuent et plus les activités sont considérées comme des corvées, plus l'écart de participation entre les hommes et les femmes est important.

Aujourd'hui, les hommes n'accordent pas plus de temps aux tâches domestiques qu'en 1999, mais le répartissent différemment : moins de temps dévolu aux tâches dites de semi-loisirs, comme le bricolage (-8 minutes), et plus de temps consacré aux enfants et au ménage (+ 5 minutes chacun).

Le temps passé aux tâches ménagères reste l'inégalité la plus forte en 2010 comme en 1999

Au sein des tâches domestiques, ce sont les tâches ménagères (ménage, cuisine, linge), pour lesquelles les inégalités entre femmes et hommes sont les plus fortes en 2010 comme en 1999. Toutefois, ces inégalités sont celles qui ont le plus diminué sur cette période (-12 minutes). En 2010, les pères passent 9 minutes de plus par jour en moyenne à s'occuper de leurs enfants qu'en 1999. Toutefois, l'écart entre les pères et les mères reste stable car les mères y consacrent aussi plus de temps. Les mères passent une demi-heure de plus que les pères à s'occuper de leurs enfants (soins corporels, médicaux, etc.) mais seulement 6 minutes de plus pour les jeux et l'instruction. L'écart de durée des soins en moyenne est lié à la fois à la proportion plus faible d'hommes qui s'occupent de leurs enfants et aussi à la durée plus courte des soins quand ceux-ci les font. En revanche, lorsque les parents jouent avec leurs enfants ou leur font réviser les leçons, ils y consacrent le même temps ; il y a juste moins de pères que de mères qui effectuent ces activités.

Après une naissance, un homme sur neuf réduit ou cesse temporairement son activité contre une femme sur deux

En France, plus d'une mère sur deux d'enfants de moins de huit ans s'est arrêtée de travailler après la naissance de ses enfants ou a réduit temporairement son temps de travail, c'est-à-dire au moins un mois au-delà de son congé de maternité. Seuls 12 % des pères ont modifié leur temps d'activité au-delà de leur congé de paternité. Chez les femmes, ces modifications du temps de travail s'effectuent majoritairement dans le cadre du congé parental. Les moins diplômées cessent plus souvent leur activité alors que les titulaires d'un diplôme de niveau Bac + 2 tendent davantage à la réduire. Dans quatre cas sur cinq, la décision de prendre un congé parental à temps plein a été prise avant la naissance. Neuf mères sur dix ayant pris un congé parental à temps plein considèrent que c'était la meilleure solution pour l'enfant, trois sur dix qu'un autre mode de garde aurait été trop cher, et trois sur dix qu'elles en avaient besoin pour se remettre de la naissance. En France, les interruptions d'activité féminines suite à une naissance sont moins fréquentes qu'en Suède, en Allemagne ou au Royaume-Uni. Ces écarts s'expliquent en partie par les différences de législation du congé parental entre pays et par leurs particularités en matière d'offre de modes de garde. ■

Journée moyenne en métropole - 2010

	Étudiants, lycéens		Salariés		Indépendants		Chômeurs		Femmes	Retraités	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	au foyer	Hommes	Femmes
Temps physiologique	11:49	12:10	11:09	11:23	10:59	11:28	11:57	12:07	12:09	12:18	12:24
Temps professionnel* et de formation	04:48	04:42	05:50	04:48	07:35	05:01	00:49	00:21	00:04	00:12	00:04
Temps domestique	00:50	01:27	02:06	03:27	01:27	03:28	03:23	04:56	05:38	03:31	04:25
Temps de loisirs	04:35	03:19	03:28	02:48	02:38	02:22	05:34	04:07	04:18	06:03	05:15
Temps de sociabilité (hors repas) dont :	01:12	01:24	00:43	00:45	00:42	00:46	01:04	01:13	00:54	00:55	01:01
Transport (hors trajet domicile-travail)	00:47	00:58	00:44	00:49	00:38	00:55	01:13	01:16	00:56	01:00	00:50
Total	24 h	24 h	24 h	24 h	24 h	24 h	24 h	24 h	24 h	24 h	24 h

* Il s'agit de moyennes par jour, y compris samedi, dimanche et vacances ; il faut multiplier par 7 pour obtenir la durée hebdomadaire de travail.

Source : Insee, enquêtes Emploi du temps 2010

Évolution des tâches du noyau dur du travail domestique entre 1999 et 2010

	Temps moyen			Participation			Temps moyen des participants		
	2010		Évolution de l'écart homme-femme par rapport à 1999	2010		Évolution de l'écart homme-femme par rapport à 1999 en points de %	2010		Évolution de l'écart homme-femme par rapport à 1999
	Homme	Femme		Homme	Femme		Homme	Femme	
	en minutes			en %		en minutes			
Cuisine	24	70	-15	47	82	-8	51	85	-11
Ménage	15	51	-12	28	67	-12	55	76	-8
Linge	4	23	-4	10	39	-6	38	59	-1
Courses	17	27	-3	25	37	-5	70	75	2
Divers*	13	11	-1	19	22	3	72	50	-4

* La catégorie « divers » regroupe les activités comme effectuer les démarches administratives, couper le bois,

Champ : France métropolitaine, personnes âgées de 15 à 60 ans, hors étudiants et retraités

Lecture : en 2010, les hommes passent 24 minutes par jour à faire la cuisine, les femmes y passent 70 minutes. L'écart de durée entre les sexes a cependant diminué de 15 minutes depuis 1999.

Source : Insee, enquêtes Emploi du temps 1999 et 2010

Évolution des tâches parentales entre 1999 et 2010

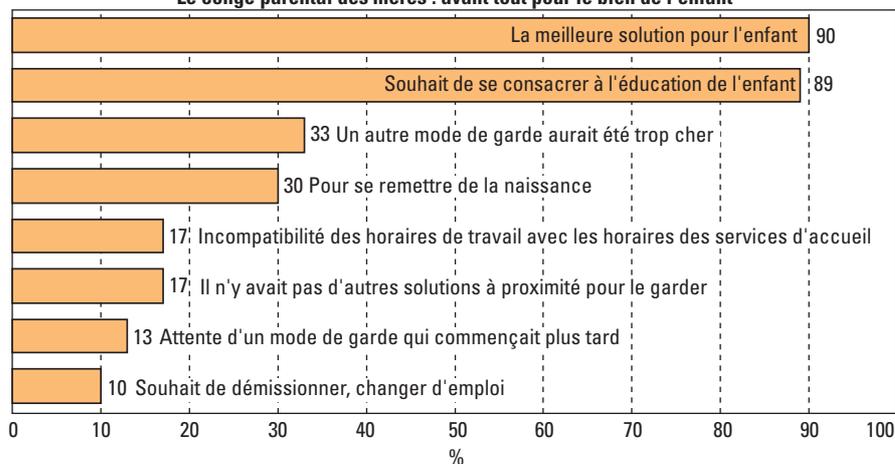
	Temps moyen			Participation			Temps moyen des participants		
	2010		Évolution de l'écart homme-femme par rapport à 1999	2010		Évolution de l'écart homme-femme par rapport à 1999 en points de %	2010		Évolution de l'écart homme-femme par rapport à 1999
	Homme	Femme		Homme	Femme		Homme	Femme	
	en minutes			en %		en minutes			
Soins aux enfants	16	46	2	27	50	-3	60	87	-5
Jeux et instruction	10	15	-1	17	27	-1	57	55	-2

Champ : France métropolitaine, personnes âgées de 15 à 60 ans, hors étudiants et retraités

Lecture : en 2010, les hommes passent 16 minutes par jour à donner des soins aux enfants, les femmes y passent 46 minutes. L'écart de durée entre les sexes a augmenté de 2 minutes depuis 1999.

Source : Insee, enquêtes Emploi du temps 1999 et 2010

Le congé parental des mères : avant tout pour le bien de l'enfant



Note : les raisons ayant conduit à prendre un congé parental sont présentées telles qu'elle étaient proposées aux personnes interrogées lors de l'enquête. Plusieurs réponses étaient autorisées, d'où des totaux supérieurs à 100 %.

Champ : mères d'enfants de moins de 8 ans ayant pris un congé parental à temps plein, ayant travaillé après la naissance du plus jeune enfant ou ayant cessé leur activité professionnelle moins d'un an avant sa naissance, hors mères en congé de maternité post-natal, en France.

Source : Insee, enquête Emploi du temps 2010



Davantage de consultations dans la médecine de ville

En matière de recours au système de santé, les femmes, en Picardie comme en France, consomment plus de soins de ville que les hommes. En Picardie, elles représentent 60 % des consultations réalisées en 2010, dans un cabinet de médecine de ville. Cette part est un peu inférieure à la moyenne nationale (61,5 %). Globalement, cela tient au fait qu'elles sont plus âgées. Mais cela reste aussi vrai à un âge donné. Ainsi, si le taux de consultation d'un médecin de ville des femmes entre 2 et 18 ans est à peine plus élevé que celui des hommes, il est supérieur d'un quart entre 19 et 69 ans et de moitié au-delà de cet âge.

Les femmes consultent, notamment, plus souvent leur médecin généraliste. L'écart est surtout sensible avant 55 ans, puis diminue avec l'âge : en 2008, 90 % des femmes et 81 % des hommes de 18 à 24 ans déclarent avoir consulté un généraliste pour eux-mêmes au cours des douze derniers mois, contre 98 % et 97 % des 85 ans et plus. Pour les médecins généralistes, la Picardie se classe même au 5^e rang des régions françaises pour la fréquence des consultations, alors que, plus généralement, le recours des femmes à un professionnel de la médecine libérale est plus rare dans la région qu'au plan national. C'est le cas notamment, pour les infirmiers et kinésithérapeutes et, même si l'écart est plus limité, pour les gynécologues et sages-femmes, alors que la Picardie est une des régions qui a la fécondité la plus élevée.

Grossesses et accouchements augmentent le nombre des séjours à l'hôpital

Les femmes sont aussi plus souvent hospitalisées dans des services de soins de courte durée que les hommes. Ainsi, en 2010, la part des actes les concernant représentait 54 % du total de la région, un taux similaire à celui du pays. Ceci tient encore une fois au fait qu'elles sont plus âgées, mais aussi aux séjours liés à la grossesse et à l'accouchement, qui représentent, par exemple, plus d'un tiers des séjours à l'hôpital des femmes de 15 à 44 ans en 2009.

En revanche, à âge égal et hors séjours liés à la grossesse et à l'accouchement, les femmes sont moins hospitalisées que les hommes, surtout après 50 ans. Les spécialités qui accueillent le plus de patientes sont, en Picardie comme en France, la chirurgie orthopédique et l'endocrinologie. On observe de plus que, globalement, les taux de recours des Picardes à l'hospitalisation sont proches de ceux de l'ensemble des femmes du pays dans toutes les principales spécialités. D'ailleurs, le taux global d'hospitalisation de la Picardie (217 ‰) est voisin de celui de la France (210 ‰) et la situe au 11^e rang des régions. ■

Définitions

Taux d'hospitalisation : nombre annuel de séjours à l'hôpital pour 1 000 habitants.

Séjours dans les services de soins de courte durée : ils sont effectués en médecine générale et spécialités médicales, chirurgie générale et spécialités chirurgicales. Ils comprennent les hospitalisations d'au moins 24 heures (y compris pour des traitements itératifs) et celles inférieures à 24 heures pour des motifs autres que dialyse, chimiothérapie, radiothérapie et autres traitements itératifs. Sont donc exclus les séjours en hôpital psychiatrique et dans les services de suite et de réadaptation.

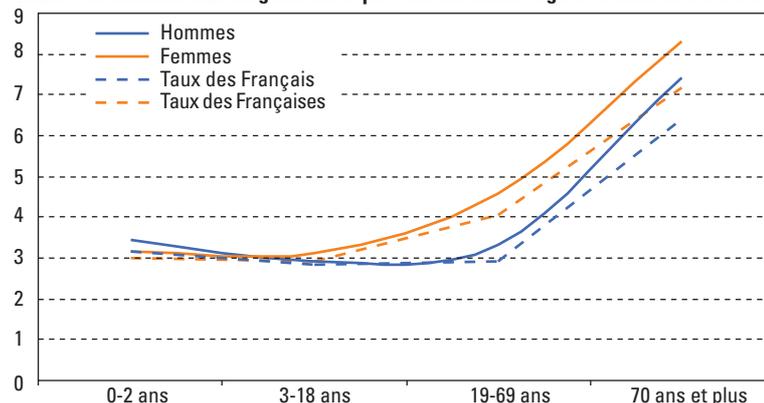
Pour en savoir plus

Regard sur la santé des femmes en Picardie - Observatoire régional de la santé et du social en Picardie, mars 2007

La santé des femmes en France - Études et résultats n°834, Drees, mars 2013

Chapitre "Santé" extrait du Bilan Économique et Social 2010 - Bilan économique et social 2010, Insee Picardie Dossier, mai 2011

Nombre de consultations du généraliste par habitant selon l'âge et le sexe en Picardie



Sources : Drees -SNIIR-AM - CNAM-TS, 2010 - Insee, recensement de la population 2010

Nombre moyen de consultations par an d'un professionnel de santé pour 100 habitants

Spécialité	Picardie			France		
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total
Dentiste	84,5	74,9	79,9	96,2	83,9	90,2
Médecin généraliste	475,0	362,1	420,8	428,2	327,7	379,5
Infirmier	710,2	428,9	572,8	858,2	515,5	692,3
Kinésithérapeute	270,8	183,5	228,3	367,3	237,7	304,6
Ophtalmologue	38,1	28,5	33,5	39,8	29,0	34,6
Pédiatre	12,0	11,8	12,2	14,2	14,5	14,4
Psychologue	13,8	7,4	10,7	29,4	17,1	23,4
Gynécologue	44,8	0,2	23,0	49,7	0,2	25,7
Sage-Femme	7,3	0,0	3,7	15,5	0,3	8,2

Explication : un Picard voit 4,2 fois son généraliste par an en moyenne,

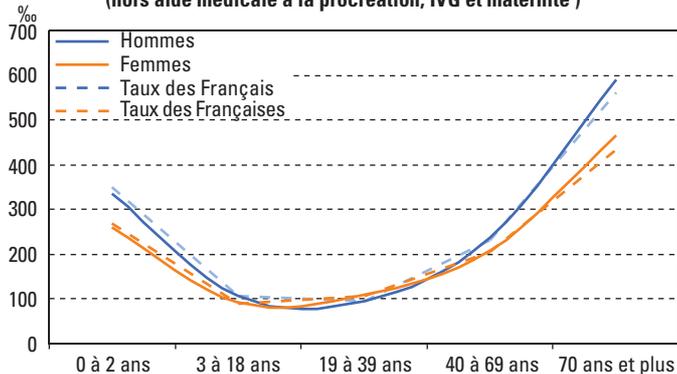
Sources : DGOS-Drees, PMSI-MCO 2009 - Insee, estimations localisées de population au 01/01/2009

Taux de recours à l'hospitalisation (%)

Spécialité	Picardie			France		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Cardiologie	21,1	15,0	18,0	20,9	13,8	17,3
Chirurgie orthopédique	24,1	25,7	24,9	24,6	25,2	24,9
Chirurgie viciérale	12,7	10,6	11,6	13,2	10,2	11,6
Endocrinologie	18,2	19,6	18,9	20,7	21,5	21,1
Hépatogastro-entérologie	15,3	14,9	15,1	13,2	12,2	12,7
Ophtalmologie	10,1	13,1	11,6	12,1	15,6	13,9
ORL	10,8	8,0	9,3	10,5	7,6	9,0
Pédiatrie médicale	20,9	17,3	19,1	18,7	15,2	16,9
Pneumologie	13,6	10,1	11,8	12,0	8,8	10,4
Urologie	13,3	5,0	9,0	13,5	4,8	9,1
Gynécologie	0,1	15,5	8,0	0,1	16,1	8,3

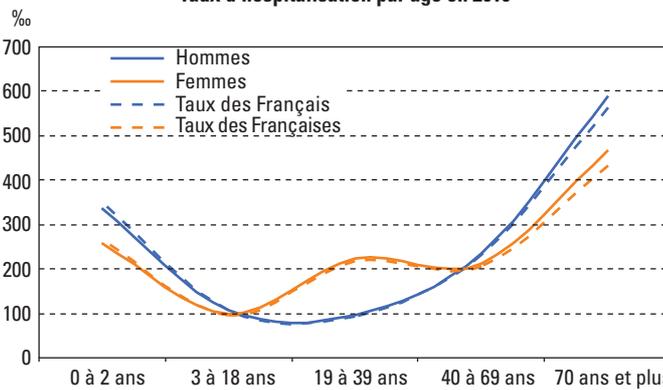
Source : Sources : DGOS-Drees, PMSI-MCO 2009 - Insee, estimations localisées de population au 01/01/2009

Taux d'hospitalisation par âge en 2010 (hors aide médicale à la procréation, IVG et maternité)



Sources : Insee, recensement de la population 2010 - Drees ; PMSI MCO 2010 ; SAE 2010

Taux d'hospitalisation par âge en 2010



Sources : Insee, recensement de la population 2010 - Drees ; PMSI MCO 2010 ; SAE 2010



Un premier enfant à 27 ans en moyenne

On a dénombré, en 2011, 22 600 accouchements en Picardie, soit 522 pour 10 000 femmes de 15 à 49 ans, ce qui positionne la Picardie au 12^e rang des régions françaises. 4 390 d'entre eux ont fait l'objet d'une césarienne (19,4 %). Ce recours est un peu moins pratiqué qu'au plan national (20,3 %). 61,3 % de ces naissances ont eu lieu hors mariage (55,8 % en France). L'âge moyen des mères augmente au fil du temps : il est de 29,2 ans en Picardie, soit un an de moins qu'au plan national. De même, l'âge moyen au premier enfant est de 27 ans dans la région soit, là encore, un an de moins que le niveau français, positionnant la Picardie au 1^{er} rang des régions pour cet indicateur.

Cela contribue également à faire de la Picardie la région où le nombre d'enfants par femme âgée de 15 à 24 ans est le plus élevé : 0,44 contre 0,32 pour la moyenne française, avec même un taux de 0,55 dans l'Aisne. Le nombre de bébés nés de mères mineures est d'environ 200 par an. Cela est faible et ne représente que 0,8 % des naissances totales de la région ; mais, cependant, la fécondité des mineures est plus élevée dans la région qu'en moyenne : 3,1 ‰ des Picardes âgées de 12 à 17 ans sont mères pour 1,9 ‰ des jeunes Françaises. La Picardie se classe ainsi en seconde position des régions de la France métropolitaine, derrière le Nord-Pas-de-Calais (3,8 ‰).

Importante baisse de la mortalité infantile

Pour autant, selon les statistiques de l'Observatoire régional de la Santé et du Social¹, les adolescents picards n'ont pas de retard significatif dans le recours à la contraception. En Picardie, 84 % des jeunes sexuellement actifs déclarent utiliser un moyen de contraception, les filles davantage que les garçons (respectivement 88 % et 80 %). 78 % citent la pilule comme moyen contraceptif utilisé et 37 % le préservatif.

Enfin, la mortalité des enfants de moins d'un an est en forte baisse : le taux de mortalité infantile est passé de 4,1 ‰ sur la période 2007-2009 à 3,6 ‰ sur celle de 2009-2011, soit le même taux que le niveau national, alors qu'il lui était supérieur auparavant.

Peu d'interruptions volontaires de grossesse en Picardie, essentiellement réalisées dans des établissements publics

En cas de grossesse non désirée, les femmes peuvent recourir à une interruption volontaire de grossesse (IVG). En 2010, 5 200 IVG ont été pratiquées en Picardie, 11,9 pour 1 000 femmes de 15 à 49 ans. Ce taux est nettement inférieur à la moyenne nationale (15,1 %) et, d'ailleurs, seules 5 régions ont un taux plus faible. La majorité des IVG (84 %) est pratiquée dans des établissements de santé. C'est un taux plus élevé qu'au plan national (87,3 %). Par ailleurs, la Picardie a cette caractéristique d'être la seule région de France, avec la Martinique, à voir l'intégralité de ses IVG hospitalières relever du secteur public, le privé n'en réalisant aucun alors que sa part est de 21 % en France.

Ce sont principalement des femmes de 20 à 24 ans qui pratiquent une IVG (un quart du total). Cette pratique est un peu plus courante qu'en France chez les mineures de la région : on compte 12,3 IVG pour 1 000 femmes mineures en Picardie pour 11,8 dans le pays. Les régions où les mineures recourent le plus à l'IVG sont la Provence-Alpes-Côte d'Azur et la Corse (15,3 ‰), le Languedoc-Roussillon (14,4 ‰), le Nord-Pas-de-Calais et l'Île-de-France (12,7 ‰), puis la Picardie. ■

Définitions

Interruption volontaire de grossesse (IVG) : autorisée en France depuis 1975, elle est pratiquée à la demande d'une femme enceinte que son état place "dans une situation de détresse", par un médecin, dans un établissement public ou privé. Elle doit être pratiquée avant la douzième semaine de grossesse. La loi de juillet 2001 et ses textes d'application de juillet 2004 permettent également aux femmes de recourir à une IVG médicamenteuse dans le cadre de la médecine de ville. Cet acte doit être effectué sous la surveillance d'un gynécologue ou d'un médecin généraliste justifiant d'une expérience professionnelle adaptée et travaillant en réseau avec un établissement de santé avec lequel il a passé une convention. Ces IVG peuvent être pratiquées jusqu'à sept semaines d'aménorrhée (i.e. absence de règles).

Pour en savoir plus

Les interruptions volontaires de grossesse en 2011 - Études et résultats n°843, Drees, juin 2013
Rapport sur l'organisation du système de soins en matière d'IVG - Conseil supérieur de l'information sexuelle, de la régulation des naissances et de l'éducation familiale, janvier 2013

¹Baromètre santé 2005 de l'ORS « Sexualité et contraception chez les jeunes picards »

Naissances, naissances hors mariage et taux de natalité en 2011

	Aisne	Oise	Somme	Picardie	France
Proportion de naissances hors mariage (en %)	64,8	58,1	63,0	61,3	55,8
Taux de natalité (en ‰)	12,8	13,7	12,2	13,0	12,6
Âge moyen des mères à la naissance ¹	28,7	29,4	29,3	29,2	30,0

¹Âge calculé pour une génération fictive de femmes qui auraient à tous les âges la fécondité de l'année considérée, Champ : naissances domiciliées au domicile de la mère

Source : Insee, état civil (données domiciliées), estimations de population

Activité du court séjour en hospitalisation complète en 2011 (nombre d'entrées)

	Aisne	Oise	Somme	Picardie	Picardie/France (en %)
Gynéco-obstétrique	13 575	13 739	12 186	39 500	2,9
Nombre total d'accouchements	6 086	9 560	6 948	22 594	2,8
dont césariennes	1 303	1 821	1 260	4 384	2,7
Nombre total d'interruption volontaire de grossesse (y c. interruptions médicales de grossesse IMG)	1 473	1 876	1 725	5 074	2,7

Sources : ARS - Drees, SAE

Les interruptions volontaires de grossesse en 2010

Régions	IVG hospitalières	Forfaits remboursés en centre de santé, centre de planification ou d'éducation familiale	Forfaits remboursés en ville	Total IVG réalisées	IVG pour 1 000 femmes de 15-49 ans	IVG pour 1 000 femmes mineures
Île-de-France	43 643	546	11 678	55 867	18,6	12,7
Champagne-Ardennes	3 422	0	171	3 593	12,1	11,6
Picardie	4 876	0	326	5 202	11,9	12,3
Haute-Normandie	4 662	5	945	5 612	13,4	10,7
Centre	6 330	10	434	6 774	12,3	10,9
Basse-Normandie	3 382	0	156	3 538	11,3	8,9
Bourgogne	3 958	0	172	4 130	12,0	9,2
Nord-Pas-de-Calais	11 981	0	531	12 512	13,2	12,7
Lorraine	6 335	200	15	6 550	12,2	9,5
Alsace	4 828	3	155	4 986	11,4	8,4
Franche-Comté	2 884	0	385	3 269	12,7	9,7
Pays de la Loire	8 417	0	48	8 465	10,7	9,4
Bretagne	7 636	41	405	8 082	11,8	8,8
Poitou-Charentes	4 001	0	313	4 314	11,7	9,6
Aquitaine	8 079	214	1 671	9 964	14,1	10,6
Midi-Pyrénées	8 387	34	775	9 196	14,4	10,5
Limousin	1 964	0	1	1 965	13,1	10,7
Rhône-Alpes	16 332	105	2 337	18 774	13,0	9,2
Auvergne	3 135	0	257	3 392	12,0	10,5
Languedoc-Roussillon	9 962	0	818	10 780	18,7	14,4
PACA	19 505	218	3 966	23 689	21,7	15,3
Corse	1 143	0	188	1 331	19,4	15,3
France métropolitaine	184 862	1 376	25 747	211 985	14,7	11,3
Guadeloupe	3 826	0	562	4 388	43,3	31,0
Martinique	2 236	0		2 236	22,3	21,4
Guyane	1 345	0	824	2 169	36,1	28,9
Réunion	3 268	0	1 081	4 349	19,6	19,0
Total DOM	10 675	0	2 467	13 142	27,2	23,7
France entière	195 537	1 376	28 214	225 127	15,1	11,8

Note : Les taux de recours des mineures concernent les IVG de moins de 18 ans, rapportées aux femmes âgées de 15 à 17 ans, alors que le tableau 2 ne concerne que les IVG concernant des femmes de 15 à 17 ans.

Sources : SAE, PMSI (DREES), Erasme (CNAM-TS) - Insee



En Picardie comme au plan national, les femmes sont majoritaires parmi les personnes âgées. En 2010, elles représentent 55 % des 60 ans et plus et cette part augmente avec l'avancée en âge : elle est de 62 % parmi les 75-84 ans et de 71 % au-delà de 85 ans.

Deux tiers des personnes âgées dépendantes sont des femmes

Les personnes âgées dépendantes sont à 65 % des femmes (67 % au plan national). En effet, leur espérance de vie (83 ans en 2011) est supérieure, en moyenne, de 6,5 ans à celle des hommes et contribue à faire qu'elles sont les plus nombreuses aux âges où la perte d'autonomie survient. Ainsi, le taux de dépendance n'est actuellement que de 3 % entre 60 et 75 ans, de 10 % entre 75 et 84 ans, 26 % entre 85 et 89 ans et devient majoritaire à partir de 90 ans.

Le phénomène de dépendance est donc un problème qui concerne d'abord les femmes. Et, avec le vieillissement des générations issues du babyboom, leur nombre va augmenter. Ainsi, d'ici 2020, on pourrait compter, si les tendances actuelles se poursuivent, 31 300 femmes dépendantes, soit 6 900 de plus qu'en 2007 et une augmentation de 28 %. Pour autant, la proportion de femmes dans le total des personnes âgées dépendantes resterait à peu près constant sur la période, avec un taux de 64 % à cette date.

Légère mortalité prématurée des femmes avant 65 ans

Chaque année, le nombre de décès en Picardie des femmes est un peu inférieur à celui des hommes. En 2009, les tumeurs et les maladies de l'appareil circulatoire représentent les deux principales causes de décès, dans la région comme au plan national. Mais, il y a une différence selon le sexe : les tumeurs sont la première cause de mortalité des hommes, tandis que les maladies de l'appareil circulatoire arrivent en tête pour les femmes.

Les principales causes de décès varient aussi selon l'âge. Ainsi, une importante surmortalité masculine (trois fois supérieure à celle des filles) entre 14 et 25 ans est due aux accidents, particulièrement les accidents de transport, qui sont responsables de 43 % des décès. Les suicides pour les garçons, les tumeurs pour les filles, constituent la deuxième cause de décès. En fin de vie, après 65 ans, les tumeurs et les maladies de l'appareil circulatoire représentent près de 60 % des causes de décès.

Les taux de mortalité observés chez les femmes placent la région dans une situation proche de celle constatée au plan national. On note cependant que le taux de décès suite à une maladie respiratoire est faible, situant la Picardie au 3^e rang des régions françaises. De même, les taux de mortalité prématurée¹ sont plus élevés en Picardie qu'en France. Ils sont de 1,5 ‰ pour les Picardes (1,3 ‰ au plan national), en raison de chiffres élevés dans l'Aisne (1,6 ‰) et la Somme (1,7 ‰). La tendance est la même pour les hommes. ■

Définitions

Personne âgée dépendante : personne âgée de 60 ans ou plus classée en GIR 1 à 4, c'est-à-dire qui a "besoin d'une aide pour l'accomplissement des actes essentiels de la vie ou dont l'état nécessite une surveillance régulière" (loi du 20 juillet 2001 relative à l'Allocation personnalisée d'autonomie). (le GIR - Groupe iso-ressource est l'indicateur du degré de dépendance, allant de 1 (très dépendant) à 6 (autonome)).

Taux de mortalité prématurée : nombre de décès, au cours de l'année, d'individus âgés de moins de 65 ans, rapporté à la population totale des moins de 65 ans de la même année.

Pour en savoir plus

Vivre à domicile ou en institution : effets d'âge, de santé mais aussi d'entourage familial - Insee Références France, portrait social, édition 2011

Les personnes âgées dépendantes d'ici 2020 : perspectives et besoins - Insee Picardie Analyses n° 41, décembre 2009

¹Le taux de mortalité prématurée est le nombre de décès, au cours de l'année, d'individus âgés de moins de 65 ans, rapporté à la population totale des moins de 65 ans, de la même année.

Proportion de femmes parmi la population dépendante en Picardie en 2007 et 2020 (%)

	Part des femmes		Taux de dépendance	
	en 2007	en 2020	en 2007	en 2020
De 60 à 74 ans	50,8	48,9	4,1	3,8
60-69 ans	45,8	45,5	3,3	3,1
70-74 ans	56,8	53,5	6,1	5,5
De 75 à 84 ans	63,1	59,8	13,9	13,0
75-79 ans	59,7	55,0	10,7	9,7
80-84 ans	65,9	63,1	18,2	16,7
De 85 ans ou plus	77,4	75,6	39,9	38,9
85-89 ans	73,2	71,4	31,7	30,4
90 et +	82,2	79,5	56,6	52,2
Ensemble des 60 ans et plus	65,0	64,3	10,2	9,8

Source : Insee, enquête Handicap-santé 2008-2009

Causes de décès des femmes et des hommes en 2009 (nombre)

	Femmes Picardie	Femmes Picardie/ France (en %)	Hommes Picardie	Hommes Picardie/ France (en %)
Maladies infectieuses et parasitaires	213	3,8	194	3,6
dont SIDA et maladies à VIH	7	0,7	10	2,4
Tumeurs	2 013	3,0	3 033	3,2
dont tumeurs malignes du sein	369	3,1	790	3,3
Maladies endocriniennes, nutritionnelles et métaboliques	452	3,9	288	3,3
Troubles mentaux et du comportement	271	2,7	204	2,7
dont abus d'alcool (y compris psychose alcoolique)	16	2,6	74	3,1
Maladies du système nerveux et des organes des sens	623	3,2	363	2,9
Maladies de l'appareil circulatoire	2 191	2,8	2 072	3,0
Maladies de l'appareil respiratoire	485	2,9	572	3,2
Maladies de l'appareil digestif	361	3,3	449	3,5
dont maladies chroniques du foie	89	4,1	198	3,7
Maladie de l'appareil génito-urinaire	177	3,7	154	3,3
Symptômes et états morbides mal définis	602	2,8	571	3,3
Causes externes de blessure et d'empoisonnement	469	3,1	834	3,6
dont accidents de transport	42	3,9	136	4,0
dont chutes accidentelles	84	2,7	79	2,7
dont suicides	85	3,1	316	4,0
Autres maladies	230	3,7	157	3,4
Total toutes causes	8 087	3,0	8 891	3,2

Source : Inserm, CepiDc

Causes de décès des femmes en 2009 (taux bruts de mortalité pour 100 000 femmes)

	Tumeurs	Maladies de l'appareil			Maladies infectieuses et parasitaires		Suicides
		circulatoire	respiratoire	digestif	Total	SIDA - VIH	
Alsace	188,7	243,5	50,0	32,2	17,0	0,2	7,5
Aquitaine	217,0	289,7	53,5	32,4	18,9	0,5	9,4
Auvergne	247,8	316,4	60,9	47,9	21,6	0,1	8,8
Bourgogne	236,9	297,9	59,5	42,4	27,0	0,4	10,3
Bretagne	217,4	291,6	66,4	35,6	17,1	0,1	13,9
Centre	229,3	273,9	55,4	38,4	18,2	0,4	9,6
Champagne-Ardenne	231,9	258,2	53,8	38,9	18,7	0,0	7,6
Corse	225,6	265,5	57,0	37,4	12,7	0,6	3,8
Franche-Comté	204,0	250,2	53,9	30,1	16,8	0,0	11,1
Île-de-France	166,0	148,2	35,7	22,3	13,4	0,7	4,9
Languedoc-Roussillon	219,8	266,4	55,2	35,5	16,8	0,3	10,9
Limousin	288,2	366,4	60,0	47,5	24,1	0,0	9,1
Lorraine	211,6	250,5	57,2	34,0	19,8	0,1	9,3
Midi-Pyrénées	210,8	280,0	52,4	31,6	14,9	0,3	7,8
Nord-Pas-de-Calais	209,7	249,8	54,7	48,8	21,2	0,1	9,1
Basse-Normandie	227,3	292,1	53,0	40,8	17,1	0,1	10,5
Haute-Normandie	207,2	251,2	50,3	36,9	15,1	0,3	7,9
Pays de la Loire	199,2	236,3	52,6	30,0	13,7	0,3	10,0
Picardie	205,8	224,0	49,6	36,9	21,8	0,1	8,7
Poitou-Charentes	235,3	296,7	53,1	40,3	16,0	0,1	8,9
Provence-Alpes-Côte d'Azur	214,9	249,7	53,3	37,6	18,9	0,7	9,8
Rhône-Alpes	190,9	214,1	42,5	29,0	15,5	0,3	6,7
France de province	213,8	260,5	53,4	36,3	17,9	0,3	9,2
France métropolitaine	204,8	239,4	50,1	33,6	17,1	0,4	8,4
Guadeloupe	130,8	199,2	41,0	17,2	20,0	2,8	5,1
Guyane	42,0	50,6	13,7	2,6	13,7	9,4	4,3
Martinique	157,7	156,3	30,9	27,1	18,3	0,9	3,3
La Réunion	80,5	138,9	26,8	17,3	7,7	0,0	3,0
France	201,8	236,6	49,4	33,2	17,0	0,4	8,3

Sources : Inserm - Insee, estimations de population